

Braccio, Nadia

De: Gisele D'Amours [giseledamours@videotron.ca]
Envoyé: 11 mars 2014 20:37
À: Greffe
Objet: Régie de L'Énergie

- **Objet: Demande au gouvernement du Québec de condamner le zèle dont a fait preuve les installateurs des compteurs d'Hydre-Québec.**

DOSSIERS: R-3863-2013 ET R-3854-2013

- **Adresse des endroits où il y a installation des compteurs avec frais mensuelles et annuelles:**
- **Résidence: 64, av. du Parc, Laval, H7N 3W8**
- **Immeuble : 354-358, rue D'Argenteuil, Laval, H7N 1P8**
-
- **Bonjour,**

Hydro-Québec et ses représentants, après 2 lettres recommandées, après des affiches dans les fenêtres et après avoir fait le guet avec mon conjoint, pour empêcher l'installation des nouveaux compteurs émetteurs radio-fréquence.

Ils ont quant même réussi en notre absence un samedi matin à installer un compteur avec des frais mensuelles et annuelles.

Mes anciens compteurs fonctionnaient très bien et je ne crois pas devoir payer des frais supplémentaires à présent.

-
-
- **RÉGIE DE L'ÉNERGIE**
-
- **Dans la résolution de la ville de Laval, il est clairement indiqué: *QUE la Ville de Laval demande au gouvernement du Québec de condamner le zèle dont font preuve les installateurs des compteurs émetteurs d'Hydro-Québec.* N'oubliez pas que la Régie de l'énergie accepte de recevoir les témoignages des citoyens qui jugent avoir subis de l'intimidation et/ou chez lesquels un compteur intelligent a été installé contre leur gré. Vous n'avez qu'à envoyer un courriel à: greffe@regie-energie.gc.ca en indiquant le #dossier comme suit: **Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 (observations) et R-3854-2013 phase 2 (observations).****

Je vous remercie de votre obligeante attention, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations très distinguées.

Gisèle D'Amours
64, av. Du Parc, Laval, Qc H7N 3W8
450-663-4922
giseledamours@videotron.ca